



Union Départementale  
des Syndicats CGT  
8, Place Malus  
18000 BOURGES

-0-0-0-

ISSN 1168-0423

Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage  
Bourges CTC

**P**

**P R E S S E**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 28.11.2008

N° 313  
NOVEMBRE 2008

*Edito*

## 3 DECEMBRE 2008 VOTEZ ET FAITES VOTER CGT

*Au-delà de l'élection des conseillers prud'hommes dont l'utilité est très importante pour les salariés pour la défense de leurs droits, ces élections seront l'occasion pour tous, de participer à une grande journée nationale d'action pour la défense des revendications et exiger d'autres réponses que celles de l'actuel gouvernement et du Medef.*

*C'est le travail des salariés qui crée de la richesse et non la spéculation sur les marchés financiers. De l'argent, il y en a et il pourrait y en avoir beaucoup plus si tous les salariés travaillaient.*

*La CGT réclame : un droit de veto suspensif des comités d'entreprises sur les licenciements collectifs, le chômage partiel. La mise en place d'une véritable «Sécurité sociale professionnelle» ;*

*La CGT propose : Plus de 65 milliards d'euros en 2007 doivent être réorientés sur la base de critères transparents pour promouvoir des investissements économiques et industriels. Ces sommes doivent être contrôlées ;*

*La CGT revendique : une hausse générale des salaires sur la base d'un SMIC à 1600 € bruts mensuels pour tout salarié sans aucune qualification. La consommation des ménages est le moteur économique de la France (plus de 50 % du Pib), on ne peut pas relancer l'économie sans augmenter les salaires et les retraites ;*

*La CGT agit : pour la mise en place d'un pôle public de financement qui agirait dans l'intérêt économique général et d'une réforme de l'impôt sur les sociétés ;*

*La CGT se bat : pour la mise en place d'une vraie politique industrielle pour sortir des stratégies financières qui dictent la vie des salariés dans les entreprises.*

*Pour donner du poids à ces revendications, le vote CGT du 3 décembre est une occasion à ne pas manquer.*

*Jean-Pierre PLANSON*  
Secrétaire Général de l'UD-CGT

### Sommaire :

- Edito : Le 3 décembre, votez CGT.*
- P 2 : Contre la privatisation de la Poste.*
- P 3 : 3 Décembre : Voter pendant le temps de travail*
- P 4 : Communiqué de l'INDECOSA CGT.*
  - Psychiatrie : contre le fichage*
  - et la rétention de sûreté.*
- P 5 : Analyse CGT sur Edvige2.*
- P 6 : Communiqué de l'INDECOSA CGT.*
- P 7 & 8 :*
  - Chroniques des événements de Mai 68*
  - par Guy Quenet*





## Communiqué de la Fédération CGT des activités postales et de télécommunications

### 22 novembre : Succès de la mobilisation contre la privatisation de La Poste.

### Plus de 40.000 manifestants dans le pays 350 personnes à Vierzon et 250 à Bourges

Les initiatives du 22 novembre contre la privatisation de La Poste et pour un service public postal moderne et rénové ont rassemblé deux fois plus de postiers, usagers et élus que la déjà très puissante journée d'actions nationale unitaire de grèves et de manifestations du 23 septembre 2008.

L'action décidée par les Fédérations CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC de La Poste et soutenue par l'ensemble des organisations syndicales, associatives et politiques, composantes du comité national, a ainsi permis à ce qu'ensemble, postiers, usagers, élus, se retrouvent plus nombreux dans les manifestations dans tout le pays pour l'avenir du service public postal et des postiers : plus de 100 initiatives ont rassemblé plus de 40.000 manifestants dont 12.000 à Paris.

La cacophonie orchestrée par l'Elysée et le gouvernement, avec des déclarations contradictoires sur la suspension du projet d'ouverture du capital de la Poste, avait déjà montré la prudence du pouvoir sur ce dossier sensible.

La mobilisation du 22 novembre conforté par le nombre important de signatures de la pétition de la CGT (308.245 déposées à l'Elysée le 4 novembre), confirme l'opposition massive à toutes formes de privatisation de La Poste. Le gouvernement doit y renoncer sans attendre.

Le Président de La Poste doit stopper toutes les réorganisations, restructurations internes, qui concourent à accompagner la privatisation de La Poste, supprimant des emplois, et dégradant les conditions de travail et de vie, et qui portent atteinte au service public et à ceux qui en assurent les missions.

La CGT demande l'ouverture immédiate de véritables négociations sur les revendications des personnels et sur le développement du service public postal.

**La privatisation n'est ni amendable, ni négociable, elle se combat.**

**La CGT appelle à poursuivre et à amplifier la mobilisation unitaire des postiers, des usagers et des élus. Les organisations syndicales auront à en examiner très vite les conditions et les formes.**

La Cgt propose sans attendre de donner un nouvel élan à la signature de la pétition "touche pas à ma poste", afin d'atteindre rapidement le cap des 400.000 signatures.

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 014818 54 00 - Fax : 0148 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D  
<http://www.cgt-fapt.fr> | e-mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

## 3 décembre 2008 - Elections prud'homales



### **VOTER PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL : UN DROIT A FAIRE RESPECTER**

Tout électeur a le droit de voter physiquement le 3 décembre, dans le bureau de vote où il est inscrit (l'adresse figure sur la carte d'électeur).

Ceux ou celles qui ont déjà voté par correspondance peuvent se raviser : c'est leur vote du 3 décembre qui sera pris en compte.

#### **Les obligations de l'employeur.**

Selon le Code du travail :

*« Le scrutin a lieu pendant le temps de travail, soit à la mairie, soit dans un local proche du lieu de travail (article L.1441-32). »*

*« L'employeur autorise les salariés à s'absenter afin de leur permettre de participer au scrutin. Cette absence ne donne lieu à aucune diminution de rémunération (article L.1441-34). »*

*« Ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un électeur, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé ou auront tenté de le déterminer à s'abstenir de voter, ou auront influencé ou tenté d'influencer son vote, seront punis d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende de 15 000 euros (article L.107 du Code électoral, applicable au scrutin prud'homal selon l'article L.1443-1 du code du travail). »*

#### **En pratique.**

L'employeur peut organiser l'exercice de ce droit : vote groupé ou par roulement, etc. Mais les modalités retenues doivent permettre un exercice effectif du droit de vote : délai suffisant pour se rendre au bureau, pas de récupération du temps ou de la charge de travail sous quelque forme que ce soit, pas d'empiétement sur les temps de pose ou de repas, etc.

Dans les grandes entreprises, une concertation avec les services municipaux doit permettre d'éviter les « embouteillages » dans les bureaux de vote (circulaire DGT 2008/08, page 38).

-0-0-0-0-0-



## **COMMUNIQUÉ INDECOSA-CGT**

### **L'industrie agroalimentaire « présure » les producteurs et prend les consommateurs pour des «vaches à lait» !**

La plupart des grands groupes industriels de l'agroalimentaire projettent en 2009 de payer le prix du lait aux producteurs 25 % de moins qu'en 2008. Cette situation inédite est due à une concurrence de pays hors communauté européenne comme la Nouvelle Zélande et par les pressions de la DGCCRF pour imposer la dérégulation du marché.

En tant que consommateurs, nous pourrions nous réjouir d'une baisse future de certains produits à base de lait. En réalité, on voit bien que cette initiative sert d'abord les actionnaires de ces entreprises qui souhaitent principalement augmenter leurs dividendes. L'enquête de l'INC sur la modification des prix au kilo de nombreux produits a démontrée en partie la supercherie.

Pour l'association de défense des consommateurs INDECOSA-CGT, le gouvernement doit être cohérent en ne confiant pas l'avenir d'une filière au bon vouloir du marché. Le danger immédiat est que de nombreux producteurs Français risquent de mettre la clé sous la porte et parallèlement le consommateur devra se contenter de produits dont la plupart du temps on ignore la provenance. Le scandale de la Mélanine a démontré que l'absence d'une traçabilité optimum sur le lait a engendré une certaine confusion des organismes officiels. Enfin, la domination sans partage des grands industriels leur permettra de s'entendre sur le prix de vente des produits. Au bout du compte, les perdants seront les agriculteurs, les consommateurs et les salariés du secteur qui serviront une nouvelle fois de « marge d'ajustement ».

La réunion de Paris entre industriels et producteurs ne résoudra pas la crise si nous ne modifions pas la loi de modernisation de l'économie. Il est impératif qu'une vraie régulation du marché s'instaure, cela passe par une transparence des prix pour le consommateur (part payée au producteur). Cette transparence passe également par l'origine des produits que nous mangeons. Au delà du débat sur la préférence communautaire, c'est aussi un problème de sécurité alimentaire et de liberté de choix des consommateurs. De même, nous avons besoin d'un organisme indépendant composé de producteurs, d'industriels et de consommateurs pour fixer un prix équitable du lait et d'autres matières premières comme les céréales. La crise mondiale nous démontre chaque jour que le « laisser faire » est une erreur et qu'il est important de repenser en profondeur les règles du marché.

Montreuil, le 30 octobre 2008

Contact : Arnaud FAUCON, secrétaire national au 06 84 99 16 15

## **Psychiatrie**

### **Contre le fichage et la rétention de sûreté**

Après le drame de Grenoble, les syndicats de personnels hospitaliers psychiatriques invitent le gouvernement à mettre fin aux « restrictions budgétaires » du secteur plutôt que de miser sur une plus grande « répression envers les malades mentaux », qui relève selon eux du « populisme ». Le directeur de l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève a été « suspendu » de ses fonctions.

L'Ufmict-CGT appelle la profession, dont les directeurs, à « refuser de servir de fusible à une politique de restriction budgétaire ». Le syndicat juge nécessaire de « remonter la chaîne de responsabilité de tous ceux qui participent à la situation de crise » de la psychiatrie jusqu'au « chef d'orchestre, le président (Sarkozy) lui même ». Le Gouvernement, à travers l'expression du Président de la République, a réagi suite à un crime commis par un patient atteint de troubles mentaux. « La proposition du président de la République de revoir le mode de placement des patients, dans l'urgence, n'est pas la réponse attendue des personnels », assure la fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale. Après un drame, afficher un intérêt soudain pour la psychiatrie tout en proposant des mesures déjà rejetées par la grande majorité de professionnels est, pour le moins, déplacé. « La sur médiatisation, l'instrumentalisation des faits contribuent à stigmatiser les personnes atteintes de maladies mentales, ce qui rend la tâche des professionnels de la santé et de l'action sociale encore plus difficile pour l'insertion des patients dans la société ». La CGT Santé Action Sociale réaffirme sa totale opposition avec toute forme de loi sur la rétention de sûreté qui signe un « retour à l'enfermement arbitraire », « pratique contraire à l'éthique des soignants ».



AN/sc

## Note aux organisations de la CGT

Montreuil, le 20 octobre 2008

### Analyse CGT Edvige 2

Le fichier Edvige, institué par un décret publié le 1<sup>er</sup> juillet au JO, a provoqué dans l'opinion une réaction d'inquiétude et de rejet d'une ampleur sans précédent. Une immense mobilisation populaire et citoyenne a contraint le gouvernement au recul.

Ainsi, les Organisations Syndicales ont été reçues par le Ministre de l'Intérieur pour entendre leurs observations. Un nouveau projet de décret nous a été adressé ; il est soumis à la CNIL, laquelle a auditionné le collectif « non à Edvige » dont la CGT fait partie. La CNIL a prévu de donner son avis un mois après avoir été saisie.

Enfin, Madame Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, a confié à une commission composée de représentants institutionnels, présidée par Alain Bauer, le soin de lui faire rapport pour le 15 décembre sur des recommandations concernant les fichiers publics.

Où en sommes-nous à l'heure actuelle ?

Le fichier Edvige 1.0 devrait faire l'objet d'un décret de retrait, mais il reste actuellement en vigueur. Il est frappé d'un recours en illégalité devant le Conseil d'État.

Le projet de décret, soumis à la CNIL et envoyé aux syndicats, devrait modifier le fichier Edvige, remplacé par un fichier Edvirsp, (ou Edvige 2 pour la commodité de prononciation).

Malgré certaines modifications, le fichier Edvige 2 reste un danger pour la vie privée, pour les libertés publiques, les libertés syndicales, le droit au travail. Il est inacceptable. Nous continuons avec le collectif à en exiger le retrait pur et simple.

Deux finalités au lieu de trois à ce projet ; ce qui constitue toujours une inter connexion illégale. L'enquête administrative subsiste, mais aggravée pour l'accès aux emplois publics et certains emplois privés plus large qu'auparavant.

Un fichage de type sécuritaire des personnes « dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique ». La notion est différente de celle de l'ordre public. Elle est toutefois floue, large et pourra particulièrement viser le fichage des militants syndicaux, politiques, associatifs. C'est comme pour Edvige 1, la porte ouverte à une pénalisation, à une criminalisation du mouvement social, des diverses formes d'expression, de manifestations, de grève, par rapport à une demande revendicative légitime, constituant des droits garantis par les textes constitutionnels aux organisations vont pouvoir être dans le collimateur. On annonce par ailleurs, un fichage départemental sans précisions.

Quant aux données collectées, la maladie et les mœurs sexuelles ont été supprimées. Restent les origines ethniques, les opinions politiques, philosophiques, religieuses, l'appartenance syndicale, toutes des données sensibles et qui devraient être interdites, car illégales dans la loi informatiques et libertés. Les fichages des jeunes à partir de 13 ans reste prévu, avec une modification relative à la durée de conservation ; ce qui est contraire à la convention des droits de l'enfant.

La durée de conservation de ces fichages est de 5 ans pour le fichier administratif, illimité pour les militants.

Toutes les données de ces fichages fondées sur des soupçons, non sur des faits établis, qui rendront toute contestation devant les tribunaux impossible, sont un outil de discrimination à l'égard des jeunes, des citoyens, des militants, pouvant porter atteinte à leurs droits fondamentaux.

Sans alourdir cette démonstration, Edvige 1 et Edvige 2 doivent être combattus : la CGT avec le collectif exige leur retrait et un large débat public sur l'objectif, la finalité des fichiers.

=====



Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie

*Syndicat du Personnel des Énergies du Cher*

Le mardi 16 septembre 2008,

*Cher(es) camarade(s),*

*La Commission Exécutive du syndicat réunie le 4 septembre 2008, a décidé après échanges et votes de transformer le prêt de 1500€ fait à l'UD en don, ceci afin de l'aider à passer le cap difficile du passage au nouveau système de répartition de la cotisation syndicale.*

*La Solidarité financière peut se traduire par des dons, mais la solidarité démocratique, c'est surtout le respect des décisions collectives prises à la majorité, en congrès, et notamment celle de la nouvelle répartition de la cotisation syndicale.*

*Pour autant, il est souhaitable que l'UD s'adresse aux syndicats pour rappeler que ne pas verser à CoGétise le pourcentage de la cotisation revenant aux structures fédérales, territoriales et confédérales génère pour toutes les structures de la Cgt des difficultés de trésorerie qui peuvent aussi entraîner des retards de salaires, paralyser l'activité syndicales (campagnes revendicatives, communication, animation de luttes etc.) .*

*Le paiement aux structures permet à un syndicat et aux syndiqués d'être confédéralisés, autrement dit «syndicats et syndiqués CGT », nous considérons que les syndicats qui ne paient pas CoGÉTise jouent contre leur camp.*

*Nos syndicats CGT et UFICT, la Section des retraités, avec la nouvelle répartition des cotisations voient la part de cotisation disponible pour leur activité sensiblement diminuée, nous avons fait le choix de la nouvelle répartition en toute conscience.*

*La nouvelle situation de trésorerie ne nous permettra plus de renouveler nos dons à l'UD et aux UL, nous voulons attirer l'attention des syndicats qui ne respectent pas la nouvelle répartition sur la mise en danger des structures territoriales de la CGT*

*Nous espérons le retour à des pratiques sincères et collectives, préparons l'avenir ENSEMBLE.*

*Recevez, chers camarades, nos fraternelles salutations.*

*Pour la Commission Exécutive représentant le syndicat OE, le syndicat UFICT et la section des veuves et retraités.*

*Le Secrétaire Général du Syndicat*

*Laurent KIM*

***Ce courrier est diffusé dans ce bulletin  
avec l'accord de la CE de l'UD, laquelle remercie  
tous les syndicats qui lui ont fait des dons.***

# 1968, Mon point de départ dans le militantisme CGT ! *par Guy QUENET*



## Episode n°2

### *Le 13 mai suivant : GREVE !*

Je participe à ma 1<sup>ère</sup> grande manifestation, interprofessionnelle dans les rues de Bourges. Départ place Séraucourt. Manif impressionnante. On a tous le vague sentiment qu'il va se passer quelque chose... Beaucoup de femmes et d'hommes de multiples entreprises. Je ne connais pas grand monde excepté quelques camarades de l'ETBS et les copains que j'ai découverts au congrès de notre FD ! Des slogans contre De Gaulle sont proférés, contre les «salauds» de patrons, pour nos libertés, contre le chômage ... !

Devant la caserne Condé, des manifestants invectivent vertement des administratifs qui nous regardent passer derrière leurs barreaux ! Ils les invitent à nous rejoindre. Il faut dire que les gens des « bureaux » ne sont pas des « biens vus » de la classe ouvrière qui défile. On sent la réciprocité !

Nous rentrons le lendemain à l'EETBS sans trop savoir les suites à donner à ce mouvement ? Le secrétaire du syndicat CGT a disparu ? ! La porte de la permanence est close ! ? Celle des autres aussi d'ailleurs...

Le 22 mai, j'apprends que les syndicats avaient organisé une consultation pour la grève ? J'étais au tir et j'ai fait du rab\*, je n'ai donc pas participé à cette consultation ! Le lendemain, c'est l'Ascension jour férié...

Le 24 mai suivant, lorsque nous montons au travail dans nos cars « pourris » de la Ville, les ouvriers de l'EFAB, qui ont décidé la grève avec piquet, nous crache dessus en nous interpellant. Je sens, sur la banquette du cul de l'autobus, le rouge de la honte me monter jusqu'aux oreilles tout comme mes jeunes collègues avec qui j'ai l'habitude de chahuter : « Il faudrait qu'on fasse quelque chose » ? Mais les anciens du devant s'accrochent à leur barre d'appui penauds, les têtes penchées pour ne pas voir ces grévistes ni entendre leurs quolibets. Certains marmonnent de façon hostile !!! Et nous, du fond, de jeter à la cantonade : « Alors, on s'y met ? »... Mais personne ne « moufte » ! Qu'y a-t-il dans ces têtes habituées à la passivité ?

Certains de nos camarades de la Pyro se montrent carrément agressifs à notre passage. Les chauffeurs, pas encore en grève, bloquent les issues pour les empêcher de nous éjecter des cars. Un gréviste se couche même devant les roues d'un des transports ! Cela nous retarde, à notre plus grand plaisir, nous les jeunes du fond. Finalement on arrive à la boîte ! Dans mon vestiaire, les discussions vont bon train. On se change très lentement, on n'a pas envie d'aller aux tirs. La majorité a envie d'agir !

On n'a toujours pas perçu nos payes en monnaie sonnante et trébuchante, nous étions rémunérés à la quinzaine ! Argument de poids pour déclencher le mouvement.

Un coup de fil m'invite à me rendre au local CGT. Là, Gilbert Camuzat prend l'affaire en main !

Il a été le week-end en contact avec l'UD-CGT et un secrétaire de notre fédération. En homme responsable, pour lui, il fallait s'en sortir. Il ne pouvait imaginer que nous restions le seul arsenal à ne pas être en grève, il nous propose :

- de distribuer un tract « la CGT de l'ETBS prend ses responsabilités et vous appelle à la grève »,
- de percevoir notre acompte de quinzaine qu'il a réussi à nous obtenir, de passer dans les services,
- de débrayer et de sortir en manif de la boîte. La veille, le 23 mai, jour de l'Ascension, il n'avait pas réussi à joindre les autres syndicats. La CFDT est d'accord, FO se montre plus réticente mais suit le mouvement !

Retour à l'atelier. Avec les camarades les plus combattifs, nous décidons de « faire » les ateliers et les bureaux pour décider tout le monde à sortir de l'entreprise. La grève part donc de notre atelier « Tirs et Entretien (TE) » et grâce à Gilbert. Un certain nombre d'OS sont hésitants, c'est notre chef d'atelier qui leur intime quasiment l'ordre de partir. Du moment que c'est lui, ils nous suivent... je n'ai appris que beaucoup plus tard que ce chef, un ancien adjudant, qu'on appelait « bas blancs » était à la CGT ! Rien dans sa sévérité ne le laissait paraître...

On se rassemble donc en masse à la sortie. Pour l'essentiel nous sommes des ouvriers, quelques femmes des bureaux sont présentes. On descend la route de Guerry. Il est grand temps, les gars de l'EFAB sont en train de monter nous déloger. La fusion est des plus chaleureuses. Ensemble on envahit la place de la Pyro. Les cars venant nous chercher y sont bloqués ! Gilbert Camuzat juché sur une échelle accédant au toit porte-bagages de l'un d'eux, prend la parole pour demander aux gens de l'EETBS de se regrouper afin de prendre un certain nombre de décisions concernant l'organisation de la grève reconductible :

\* 2 piquets de grève à mettre en place. L'un à 0-Nord pour les ateliers et le champ de tir. L'autre au siège de la direction à Malus (où sont installés maintenant les Impôts). Là étaient logés, outre la direction, tous les ingénieurs militaires et civils, les directeurs d'essais du champ de tir, leur personnel administratif, le bureau de calcul...

\* Un certain nombre de consignes comme laisser passer les militaires, les personnels de la surveillance et les requis (sur présentation de leur bon !) ... Faire attention aux problèmes de sécurité militaire !

L'après-midi, tout est en place ! ... Mais après l'apéro pris dans mon studio avec un certain nombre de mes collègues d'atelier, de qui je vide les poches pour qu'ils m'achètent des billets de tombola de l'UL du... 1er mai (que j'avais négligé de vendre au préalable).

Nous, les gars de TE, sommes affectés à Malus. Il fait un soleil radieux ! On ne laisse passer que les militaires. Le secrétaire de l'ICA\* Lévy veut rentrer à tout prix.

Elle interpelle son chef aussi sous-directeur. Il est engoncé dans un imper tout fripé, l'écouteur de son transistor à l'oreille ! D'un sourire goguenard, il l'invite à profiter du bel après-midi. Tous les matins, elle tentera l'opération tout comme une bande d'ingénieurs civils (pour la plupart, d'anciens militaires s'étant fait réembaucher pour cumuler et leur pension et leur salaire non négligeable d'ingénieurs ...). Ces gens là, très à droite, siégeront toute la journée devant le bar «Le Malus» dans l'espoir que notre barrage tombe ! Quelle calamité...L'un d'eux, nœud «papillon» tente même de rentrer dans la voiture de service d'un militaire ! Il n'a pas chagrin de sa course. Nous le faisons sortir manu militari, avec quelques quolibets qu'il n'a jamais digérés ! Pendant 30 ans il ne m'a jamais adressé la parole ! Un autre a essayé de me le faire payer par la suite sur le champ de tir, avec une rancune tenace que lui ai bien rendu ! A cette époque, il ne faut pas me «chauffer les oreilles» !...

Sur le Polygone, les observateurs piqueteurs, à 4 exceptions près, continuent à pointer présents. Nous n'avons pas les forces nécessaires pour aller les en dissuader ! Un de mes meilleurs potes (J.P.)\* les baptise «Les betteraviers»...ce qui leur restera collé à la peau. Victimes de l'exode rural, pour la plupart, ils se sont fait embaucher sur le champ de tir. Ils ont une faculté particulière que les citadins n'ont pas : le don de l'observation qui fait d'eux des spécialistes exceptionnels et précieux même si l'administration ne daigne pas reconnaître cette qualification (ils sont classés OS !). Leur mentalité «petite paysanne» se méfie de la classe ouvrière des usines ! Le bon sens «paysan» n'est pas forcément synonyme de la «conscience de classe»...

Quant à notre petit directeur (par la taille), un général dont le képi était stoppé aux oreilles, il descend de sa voiture tous les matins et devant les escaliers, méprisant, avec ses gants en cuir, il nous dévisage avec dédain comme si nous étions des manants à faire fouetter dès le calme revenu... Sûr qu'il a eu toute sa vie notre photo dans le crâne ! On sentait en lui un homme de caste, ayant horreur que ses salariés dérogent au «bon ordre» et qu'ils osent de plus, le remettre en cause !

### ***Nous tenons une semaine !***

Bien des événements ont lieu. Une frange de la gauche du PS avec Mitterrand, la CFDT, des gauchistes, le PSU de Rocard pensent que le pouvoir est vacant. Ils organisent un meeting au stade Charlety... De Gaulle, lui prend l'hélico vers une destination inconnue. On apprend, il s'est rendu à Baden Baden... consulter le général Massu ?! La CGT et le PCF mettent garde les salariés en lutte contre les possibles dangers fascistes d'une telle situation et d'un possible coup d'Etat. J'écoute la radio sans trop bien comprendre de ce qui se trame !

Le 25 mai, on nous annonce la rencontre du 1<sup>er</sup> ministre Pompidou et des confédérations de salariés : cela donnera le «constat de Grenelle» !

Le 31 mai, FO fait circuler la rumeur que Messmer, ministre de la Défense est en train de négocier. Cela fait l'effet d'une «traînée de poudre». Consignes CGT adoptées sur le tas :

tenir bon les piquets de grève jusqu'à la fin des négociations... En sous-main FO pousse à la reprise du travail. C'est de nature à faire faiblir le mouvement ! D'autant que les problèmes familiaux commencent à se faire cruciaux par rapport au manque d'argent, pour rappel : pas de paye ! Des crédits continuent de «courir», les denrées alimentaires, le carburant, deviennent rares, tout est bloqué ! Tout cela pèse...

A O-Nord, les rapports piquet de grève /non grévistes dont le nombre ne cesse alors de s'accroître avec une agressivité de plus en plus exacerbée, deviennent orageux. Des éléments fascistes, poussent à la confrontation.

A Malus, on a envie d'aller prêter mains fortes aux copains, mais Gilbert Camuzat nous demande de tenir. Finalement, on apprend qu'en milieu de matinée, le piquet de grève a dû céder non sans des coups de poing échangés avec la «troupe» hostile des «antis», menée par un ancien adjudant qui ne sera pas épargné. En concertation avec Gilbert, nous décidons de tous rentrer, la tête haute, dans O-Nord et de se rassembler dans la cour ! Les négociations sont bien engagées en haut lieu. Nous décidons de résister à l'intérieur pour maintenir la pression. Nous attendons avant de reprendre le travail, c'est une période de flottement autour des permanences syndicales...

Les bonnes nouvelles générales et corporatives commencent à tomber essentiellement pour les ouvriers d'Etat :

- Augmentation du SMIG de 35 %
- Retour aux décrets salariaux et du coefficient « Parodie » pour les ouvriers avec rétroactivité (j'allais percevoir 1000 Frs de rappel, considérable pour l'époque !)
- Droits syndicaux élargis : la représentation proportionnelle, la constitution de bureaux syndicaux avec réunion mensuelle de 2 h, assemblée générale annuelle de 2h sur le temps de travail consentis à tous les personnels civils, droit de collecter les cotisations et de diffuser la presse syndicale dans les lieux de travail...
- Toute une série de protocoles d'accords à négocier selon un échancier concernant la formation professionnelle, la maladie, les congés exceptionnels, la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, de nouvelles règles d'avancement...
- La possibilité de récupération des jours de grève...
- Réintégration des camarades révoqués pour faits de grève dites «politiques» en soutien à Henri Martin\* (cela concerne 6 camarades anciens de l'ABS)
- Les fonctionnaires civils se prétendant pourtant près du «Bon Dieu», n'obtiennent pas grand chose au niveau salaire et promotion du travail ! C'est à la hauteur de leur peu d'engagement, voire de leur hostilité par rapport à cette lutte !!! Des jalousies se font jour, affichant une certaine haine persistante à l'encontre des ouvriers pour lesquels ils travaillent administrativement...Sacré climat qui se fait ressentir aussi dans les ateliers par rapport aux non grévistes surtout lorsqu'ils vont percevoir leur rétroactif alors qu'ils n'ont rien fait que foncer, pour certains, dans le piquet de grève ! Heureusement pour ceux là, la honte ne tue pas...

3<sup>ème</sup> et dernier épisode de cet article dans le prochain numéro.